



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10 janvier 2022

N°1878

INVESTIR DANS LA FRANCE DE 2030 : REMISE AU GOUVERNEMENT DU RAPPORT VARIN SUR LA SÉCURISATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRES PREMIÈRES MINÉRALES ET OUVERTURE D'UN APPEL A PROJETS DÉDIÉ

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, se sont vu remettre aujourd'hui le rapport sur la sécurisation de l'approvisionnement de l'industrie en matière premières minérales, confié en septembre 2021 à Philippe Varin. A cette occasion, les deux ministres ont annoncé l'ouverture d'un appel à projets national, opéré par Bpifrance dans le cadre du plan d'investissement France 2030, ciblé sur les métaux critiques à destination des filières industrielles, en présence du secrétaire général pour l'investissement Guillaume Boudy.

La situation spécifique de l'année 2020 et les tensions que nous connaissons aujourd'hui sur différentes matières premières ont montré l'importance pour les pouvoirs publics de veiller, aux côtés des acteurs économiques, à améliorer la résilience de nos chaînes de valeur. Au cœur des enjeux de décarbonation, les nouvelles filières telles que la mobilité électrique ou les énergies renouvelables s'avèrent fortement consommatrices de matières premières critiques.

REMISE DES VOLETS BATTERIES ET AIMANTS PERMANENTS DU RAPPORT DE PHILIPPE VARIN

En septembre 2021, **Barbara Pompili** et **Agnès Pannier-Runacher** ont confié à **Philippe Varin, ancien président de France Industrie**, une mission sur la sécurisation de l'approvisionnement de l'industrie en matière premières minérales, avec trois objectifs :

- Evaluer avec les industriels le niveau de sécurité des approvisionnements en métaux ;
- Préciser leurs besoins ;
- Proposer une organisation du travail des acteurs privés et publics pour améliorer la résilience aux métaux critiques des chaînes de production.

Ces travaux se sont prioritairement axés sur les métaux des batteries (nickel, cobalt, lithium) et des aimants permanents (terres rares), particulièrement critiques pour l'électromobilité et pour les nouvelles énergies.



bpifrance

A l'occasion d'une réunion rassemblant les filières amont et aval des batteries et des aimants permanents, **Philippe Varin** a remis les conclusions de sa mission aux ministres, qui ont salué la qualité du travail mené et des actions proposées, ainsi que l'ampleur de la concertation réalisée.

Dans le cadre de cette mission, **Philippe Varin** s'est appuyé sur les contributions des comités stratégiques de filières Automobile, Nouveaux systèmes énergétiques et Mines et Métallurgie, ainsi que des responsables d'institutions scientifiques (BRGM, CNRS, CEA) et de nombreuses personnalités qualifiées. L'implication des dirigeants des principales entreprises concernées a été une contribution essentielle à la mission.

Le Gouvernement retient les axes stratégiques suivants :

- Dans une démarche commune public/privé, **lancement des travaux préparatoires à la constitution d'un fonds d'investissement dans les métaux stratégiques pour la transition énergétique**. L'objectif de ce fonds sera de contribuer à la sécurisation des approvisionnements des industriels français et européens, par des prises de participation et la mise en place de contrats d'approvisionnements de long terme, aux côtés d'opérateurs industriels, dans l'amont de la chaîne de valeur de la transition énergétique (mines, raffinage, première transformation, recyclage) avec, comme première priorité, l'amont de la mobilité électrique.
- Constitution, auprès du BRGM et en lien étroit avec le Comité stratégique de la Filière Mines et Métallurgies, **d'un observatoire des métaux critiques**, rassemblant les moyens correspondants des industriels et des administrations.
- **Nomination d'un délégué interministériel à la sécurisation de l'approvisionnement en métaux stratégiques** coordonnant les actions des administrations dans la mise en œuvre des décisions prises, en y associant étroitement les industriels.
- Elaboration, dans le cadre de la stratégie d'accélération dédiée aux batteries et sous le pilotage conjoint du CEA et du CNRS, **d'une feuille de route technologique partagée entre les industriels et la recherche publique** relative aux métaux des prochaines générations de batteries.
- Traduction dans une norme ou un label, certifiable, du **concept de « mine responsable »**, en lien avec le règlement batteries en cours d'examen au niveau européen.

La mission a également permis de renforcer les dynamiques des écosystèmes locaux pour les implantations industrielles relatives aux stades intermédiaires de valeur ajoutée (raffinage, composants de batteries, recyclage). Le gouvernement soutient les initiatives prises à l'échelon territorial et par les industriels, pour la constitution de plateformes industriellement et écologiquement efficaces, notamment à Dunkerque sur les métaux de batteries et à Lacq pour les aimants permanents.

LANCEMENT D'UN APPEL A PROJETS NATIONAL CIBLE SUR LES METAUX CRITIQUES

Dès 2020, le plan France Relance a permis de faire émerger des projets ambitieux afin de renforcer la sécurisation de l'approvisionnement de l'industrie en matière premières minérales. **Près d'une quarantaine de projets ont été soutenus, représentant environ 550 millions d'euros d'investissements, pour 110 millions d'euros de soutien public.**

A l'aune de ces premiers engagements et des conclusions de **Philippe Varin**, le Gouvernement entend aller plus loin en concentrant un effort public majeur au profit de l'approvisionnement en matières premières critiques pour les filières industrielles stratégiques dans le cadre de France 2030.

Le plan d'investissement France 2030 mobilisera ainsi une enveloppe d'un milliard d'euros (500 millions d'euros d'aides d'Etat et 500 millions d'euros de fonds propres) pour renforcer la résilience du tissu industriel sur les chaînes d'approvisionnement en métaux.

Dans ce cadre, **Barbara Pompili** et **Agnès Pannier-Runacher** ont annoncé **l'ouverture d'un premier appel à projets (AAP), ciblé sur les métaux critiques à destination des filières industrielles stratégiques**. Il soutiendra les meilleurs projets d'investissement en accompagnant des initiatives ambitieuses et rapidement industrialisables sur le territoire français, portées par des acteurs émergents aptes à devenir des compétiteurs de niveau mondial, ou par des acteurs d'excellence en place. La sélection de projets d'acteurs émergents sera priorisée dans le cadre de cet appel à projets.

Concrètement les projets devront diminuer le degré de dépendance nationale vis-à-vis de fournisseurs extra-européens tout en développant les filières d'avenir garantissant la création de valeur en France et en Europe.

Les projets d'investissement peuvent se présenter sous la forme :

- De créations de nouvelles unités de production ;
- D'investissements dans des unités de production existantes pour transformer significativement leurs procédés ou leurs capacités de production, tout en les rendant plus productives et plus flexibles ;
- Du développement et de la mise en œuvre à l'échelle industrielle de procédés technologiques innovants et économes en matières premières et en énergie.

L'appel à projets « Métaux critiques » est ouvert jusqu'au **30 janvier 2024**, avec une première relève intermédiaire au **24 mai 2022**

Le cahier des charges est accessible sur la plateforme de Bpifrance :

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-metaux-critiques>

Barbara Pompili a déclaré : « *La transition écologique va accroître significativement nos besoins en certains métaux, comme le nickel, le lithium ou les terres rares, notamment pour le stockage de l'énergie ou la fabrication de moteurs électriques. Pour sécuriser nos chaînes approvisionnements, il nous faut travailler à la fois sur les matières premières vierges et sur le recyclage, en intégrant d'emblée l'enjeu de la durabilité de ces approvisionnements. Dans le cadre du plan d'investissement France 2030, nous mobilisons un milliard d'euros pour soutenir des projets qui permettront de réduire notre degré de dépendance tout en développant les filières d'avenir garantissant la création de valeur en France et en Europe. Je remercie Philippe Varin pour la qualité de ses travaux, qui vont nous permettre de cibler plus précisément notre action.* »

Agnès Pannier-Runacher a déclaré : « *Notre industrie reste, aujourd'hui encore, trop dépendante des filières d'approvisionnement extra-européennes en matière de métaux critiques. Alors que ces ressources sont limitées et que la concurrence mondiale est forte, le moment est décisif pour sécuriser nos approvisionnements en ressources minérales indispensables pour parvenir à la neutralité carbone en 2050. A la lumière du rapport de Philippe Varin, dont je tiens à saluer la qualité, le Gouvernement entend poursuivre ce qu'il a engagé avec le plan France Relance et aller plus loin encore. Nous consacrons aujourd'hui 1 milliard d'euros dans le cadre du plan d'investissement France 2030 pour relever ce défi, au service de filières stratégiques comme les éoliennes, les batteries électriques ou dans un autre registre l'aéronautique.* »

Contacts presse

Ministère de la Transition écologique
01 40 81 78 31 -
secretariat.communication@ecologie.gouv.fr

Ministère de l'Industrie – Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher
01 53 18 44 38 - presse@industrie.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement
01 42 75 64 58
presse.sgpi@pm.gouv.fr

Bpifrance
01 42 47 96 89
presse@bpifrance.fr

A propos du plan France 2030

Piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre, le plan d'investissement France 2030 répond aux grands défis de notre temps, en particulier la transition écologique, à travers un plan d'investissement massif pour faire émerger les futurs champions technologiques et accompagner les transitions de nos secteurs d'excellence : énergie, automobile, aéronautique ou encore espace. France 2030 ambitionne d'installer la France dans le monde de demain avec des choix d'investissements stratégiques majeurs, au service de nos concitoyens et d'une ambition économique forte, pour mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre notre monde. Il s'agit à la fois de rattraper notre retard dans certains secteurs historiques et de donner un temps d'avance à la France en créant de nouvelles filières industrielles et technologiques pour accompagner les transitions écologiques et numériques. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Doté de 34 Mds€, le plan France 2030 vient créer de nouvelles stratégies et vient compléter le quatrième Programme d'investissements d'avenir (PIA4), doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, dont 11 Md€ contribuent à soutenir des projets innovants dans le cadre du plan France Relance.

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi @SGPI_avenir

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'informations sur : <http://www.bpifrance.fr> @Bpifrancepresse